



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/SC/2007/10
EUR/07/5068055/10
26 février 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

**ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ
BUREAU RÉGIONAL POUR L'EUROPE**

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR
LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT
ET LA SANTÉ

Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement

Cinquième session
Genève, 16 et 17 avril 2007

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ
DIRECTEUR DU PROGRAMME PANEUROPÉEN SUR LES TRANSPORTS,
LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT**

Introduction

1. À sa cinquième session, le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) (ci-après dénommé «le Comité») a fait le point sur les progrès accomplis dans l'exécution de son programme de travail depuis sa dernière réunion d'avril 2006 et a examiné les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé, qui devrait se tenir à l'automne 2008.
2. Ont participé à la session les représentants des 22 pays suivants: Albanie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Malte, Moldova, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suisse et Tadjikistan. La Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Fédération européenne des cyclistes et l'Union internationale des chemins de fer (UIC) étaient également représentés.

3. M. Carlos Dora, du Département santé et environnement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et M. Patrice Robineau, Conseiller principal auprès du Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), ont souhaité la bienvenue aux participants.

4. Le Bureau élargi s'est réuni le 18 avril pour examiner de façon plus approfondie les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau. Le rapport de cette réunion fait l'objet de l'annexe I.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le Comité a adopté l'ordre du jour de sa cinquième session établi par les secrétariats de la CEE et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (OMS/Europe) (ci-après collectivement dénommés «le secrétariat») en concertation avec le Bureau (document ECE/AC.21/2007/1-EUR/07/THEPEPST/1).

II. ÉLECTION DU BUREAU

A. Élection du Président

6. Le Comité a élu Président de la cinquième session M. François André, attaché au Service public fédéral santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement du Service affaires internationales et horizontales (Belgique). Ce dernier a succédé à M. Robert Thaler, chef de la Division des transports, de la mobilité, des établissements humains et du bruit au Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de l'eau (Autriche).

B. Élection des autres membres du Bureau

7. Le Comité a élu les deux nouveaux membres ci-après de son Bureau représentant le secteur des transports: M. Marc Strauss, chef de la Division des affaires européennes, Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer (France) et M^{me} Sjoukje Faber, conseillère principale pour les questions d'environnement et de santé, Ministère des transports, des travaux publics et de la gestion de l'eau (Pays-Bas).

III. ADOPTION DES RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DE LA QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ DIRECTEUR ET SUR LA RÉUNION DU BUREAU

8. Le Comité directeur a adopté le rapport sur les travaux de sa quatrième session, tenue à Genève les 10 et 11 avril 2006 (ECE/AC.21/2006/10-EUR/06/5046206/10), et le rapport sur la réunion de son Bureau, tenue le 15 décembre 2006 à Rome (ECE/AC.21/SC/2007/2-EUR/07/5068055/2).

IV. TROISIÈME RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ (2008)

9. Le Comité a fourni des orientations au sujet des préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (ci-après dénommée «la Réunion de haut niveau») prévue à l'automne 2008. Il a notamment examiné les questions et les propositions figurant dans le document ECE/AC.21/2006/9-EUR/06/5068055/9, établi par le secrétariat en concertation avec le Bureau, et a pris des décisions à ce sujet.

A. Thème global de la Réunion

10. À sa quatrième session, le Comité avait recommandé de définir pour la Réunion de haut niveau un thème global de nature à inciter le plus grand nombre possible de ministres et autres représentants de haut niveau à y participer. Il a proposé divers thèmes correspondant à des questions prioritaires pour les trois secteurs. Il a été jugé important que le thème choisi reflète également les besoins et les préoccupations des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) et de l'Europe du Sud-Est.

11. Le Comité est convenu de ce qui suit:

a) Le thème global de la Réunion de haut niveau devrait favoriser au maximum l'intérêt politique, l'adhésion et la participation dans les trois secteurs et renforcer la reconnaissance, l'appui et les ressources dont bénéficie le PPE-TSE. Il devrait correspondre à un défi fondamental et à un domaine d'activité prioritaire et mettre en évidence la valeur ajoutée du PPE-TSE. Les délégations ont estimé que ce thème devait se rapporter aux transports, à la santé et à l'environnement et faire apparaître les travaux de fond réalisés dans le cadre du PPE-TSE, notamment sa dimension tripartite et paneuropéenne;

b) Le changement climatique pourrait certes constituer un sujet de débat intéressant pour une table ronde ministérielle durant la Réunion de haut niveau mais ne pouvait guère être retenu en tant que thème global;

c) Le thème devrait être formulé de façon à attirer notamment des décideurs du secteur des transports;

12. On trouvera à l'annexe II une liste révisée des thèmes proposés par le Bureau élargi.

B. Principaux documents

- i) Examen des faits nouveaux intervenus dans le domaine des transports et de leurs effets sur la santé et l'environnement dans la région de la CEE-OMS/Europe (1997-2007)

13. Le Comité a approuvé la structure et les principaux aspects de l'ébauche de rapport d'examen. Il a été convenu que ce rapport devrait servir à étayer les débats à la Réunion de haut niveau, en s'appuyant sur des statistiques d'ordre général établies d'après les informations disponibles provenant notamment d'organisations internationales et d'États membres, y compris les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est. Il faudrait y intégrer des études de cas et des

exemples aux niveaux national, régional et local, assortis des données statistiques correspondantes. Outre les instruments juridiquement contraignants, le Comité a recommandé d'inclure des informations sur des mesures ou des instruments n'ayant pas un caractère obligatoire et sur les partenariats public-privé.

ii) Évaluation des mesures prises à ce jour par les pays membres de la CEE et de l'OMS/Europe, l'accent étant mis sur l'application du PPE-TSE (2009–2012)

14. Le secrétariat a présenté les premiers résultats du questionnaire intitulé «Intégration des politiques, transfert modal et transport urbain durable: évaluation des réactions des pouvoirs publics à ce jour dans les pays membres de la CEE-OMS/Europe – approche s'articulant autour du PPE-TSE». Les 12 pays ci-après ont rendu compte des progrès réalisés au niveau national dans les domaines d'activité prioritaires du PPE-TSE, ont recensé les principales réussites et faiblesses du Programme et ont formulé des recommandations pour en accroître l'efficacité: Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Hongrie, Malte, Moldova, République tchèque, Royaume-Uni et Suisse . Il a été convenu que le secrétariat transmettrait le questionnaire aux États membres qui ne l'avaient pas encore rempli, en les priant de répondre avant le 15 mai 2007. Un rappel ayant été envoyé après la session, des réponses ont été reçues de l'Arménie et de la Norvège.

15. Le Comité a souligné combien il importait de répondre de façon exhaustive au questionnaire, les renseignements communiqués étant essentiels pour élaborer le rapport d'évaluation en prévision de la Réunion de haut niveau et fournir une orientation stratégique pour l'avenir. Il a été convenu que le PPE-TSE devait non seulement servir de cadre pour l'intégration des politiques et de catalyseur pour des projets ayant des effets dans les trois secteurs, mais également faciliter la mise en œuvre de projets aux niveaux local et régional et prévoir des outils à cet effet. Un tel aspect devait être pris en compte dans le rapport d'évaluation sous la forme d'études de cas et de bonnes pratiques.

iii) Déclaration ministérielle

16. Les pays chefs de file ont informé le Comité des prochaines étapes prévues pour l'élaboration d'une déclaration ministérielle à adopter à la Réunion de haut niveau. Il a été réaffirmé que la déclaration devrait être concise et axée sur des engagements concernant les activités futures. Le Comité a examiné les objectifs convenus pour la déclaration, figurant dans le document ECE/AC.21/SC/2007/3-EUR/07/5068055/3, et a réaffirmé l'engagement pris par les pays chefs de file (mentionnés ci-après entre parenthèses) de participer activement à l'élaboration de la déclaration, comme suit:

a) **Objectif 1:** Fortifier l'engagement des États membres en faveur d'une intégration accrue des politiques relatives aux transports, à la santé et à l'environnement au niveau national. (Belgique et République tchèque);

b) **Objectif 2:** Renforcer le rôle du PPE-TSE en tant que socle permettant de promouvoir une intégration accrue des politiques et le développement de transports viables dans la région de la CEE-OMS/Europe, en particulier dans le domaine des transports urbains (France et Royaume-Uni);

c) **Objectif 3:** Mettre en évidence les défis que doivent relever les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est (Albanie, Bulgarie, Fédération de Russie et Géorgie);

d) **Objectif 4:** Définir les travaux prioritaires à réaliser dans le domaine des transports, de la santé et de l'environnement dans le cadre du PPE-TSE en adaptant ou complétant les priorités retenues en 2002 selon les besoins (Autriche et Pays-Bas).

17. Si les objectifs 1 et 2 semblaient clairement présentés, il a été jugé nécessaire d'examiner plus avant les objectifs 3 et 4 en vue de formuler des propositions concrètes.

18. Le Comité a demandé au Bureau élargi (ouvert à tous les États membres) d'aider le secrétariat à préparer la Réunion de haut niveau, concernant notamment les éléments d'un projet de déclaration à soumettre aux États membres pour négociation à la sixième session du Comité prévue en avril 2008. Cette session du Comité servirait de réunion préparatoire à la Réunion de haut niveau et serait pour le Comité la dernière occasion d'examiner et d'approuver les principaux documents établis pour la Réunion de haut niveau. Le secrétariat élaborerait, à l'intention du Bureau élargi, un projet d'éléments pour la déclaration politique.

C. Programme: structure de la réunion, orateurs, présidents

19. Le Comité est convenu que la Réunion de haut niveau devait mettre l'accent sur les principaux problèmes intéressant la région qui ont également une importance à l'échelle mondiale. La réunion pourrait s'ouvrir par deux ou trois discours liminaires suivis de tables rondes auxquelles participeraient des ministres représentant les trois secteurs, des membres de la société civile et des représentants d'institutions financières internationales. Les débats pourraient faire l'objet de séances parallèles consacrées aux axes prioritaires du PPE-TSE et aux défis futurs. On pourrait ensuite procéder à l'examen et à l'adoption de la déclaration ministérielle. Les délégations ont été invitées à proposer des présidents pour les séances parallèles. Pour avoir plus de chances d'attirer des participants de haut niveau, il serait important de prévoir des orateurs de renom.

20. La réunion devait être annoncée aux ministres dès l'automne 2007. Le Comité a chargé le Bureau élargi d'élaborer un projet d'ordre du jour de la Réunion de haut niveau.

D. Processus préparatoire

21. Le Comité est convenu de tenir la Réunion de haut niveau à l'automne 2008, sous réserve de l'appui que devait fournir un État membre. Comme indiqué ci-dessus, le Comité directeur établirait la version finale des principaux documents de la Réunion. Il a été suggéré de tenir une réunion et/ou un atelier préparatoire dans un pays de l'EOCAC pour mettre en avant les questions intéressant cette région, à condition qu'un État membre apporte son appui. Le Comité a invité les États membres à envisager d'accueillir la Réunion de haut niveau, et les pays de l'EOCAC d'accueillir une réunion et/ou un atelier préparatoire. Il a décidé d'adopter le calendrier suivant pour préparer la Réunion:

a) Réunion du Bureau élargi le 24 juin 2007 à Prague, pour préciser le thème, la structure et l'organisation de la Réunion de haut niveau, notamment en ce qui concerne d'éventuels orateurs;

b) Réunion du Bureau élargi le 10 décembre 2007 à Rome (OMS/Europe), pour étudier le rapport d'examen, le rapport d'évaluation et le projet de déclaration et établir l'ordre du jour provisoire de la Réunion de haut niveau;

c) Sixième session du Comité, probablement en avril 2008 à Genève, précédée d'une réunion ou d'un atelier préparatoire dans un pays de l'EOCAC, si un État membre de la région se propose de l'accueillir;

d) Réunion préparatoire finale (si nécessaire) entre la sixième session et la veille de la Réunion de haut niveau, pour établir la version définitive de la déclaration politique;

V. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ

A. Rapports sur l'état d'avancement des activités en cours et nouveaux travaux proposés

22. Le Comité a été informé des progrès réalisés dans la mise en œuvre de son programme de travail depuis sa session précédente et a défini des lignes directrices pour ses travaux futurs.

i) Mécanisme d'échange d'informations sur les transports,
l'environnement et la santé

23. Le Comité a été informé des travaux techniques et de fond menés par le secrétariat durant la phase expérimentale actuelle du Mécanisme d'échange d'informations sur les transports, l'environnement et la santé (ECE/AC.21/SC/2007/4-EUR/07/5068055/4). Par manque de ressources, le secrétariat a été contraint de maintenir le Mécanisme en mode «automatique», en assurant la maintenance technique de base et en procédant aux vérifications et autorisations requises des données et des informations téléchargées. Il n'a pas été possible de fournir, comme prévu initialement, les services d'un gestionnaire de contenu jouant un rôle d'interface entre les utilisateurs et les fournisseurs d'informations.

24. Actuellement, quelque 260 experts sont autorisés à télécharger des informations vers le Mécanisme en anglais, français et russe, dont 32 de pays de l'EOCAC et 35 de pays de l'Europe du Sud-Est. Le Mécanisme ne fournit guère d'informations sur les études nationales, les travaux de recherche et les politiques gouvernementales de ces pays. Le nombre de pages consultées est en moyenne d'environ 1 000 par mois. La plupart des personnes qui consultent le site du Mécanisme se trouvent en Europe occidentale, aux États-Unis, dans la Fédération de Russie ou en Ukraine. Des statistiques détaillées sur le fonctionnement du Mécanisme en 2006 ont été fournies durant la session.

25. Le Comité a souligné l'importance du Mécanisme, qui fait ressortir le caractère intersectoriel du PPE-TSE et met en lumière la coopération interinstitutions. Il s'agit en outre d'un outil aisément accessible permettant de diffuser des informations sur toutes les activités du PPE-TSE et d'échanger d'un pays à l'autre des renseignements sur les politiques, la législation, les recherches et les bonnes pratiques concernant les transports viables à l'échelle paneuropéenne.

26. Au vu des incertitudes actuelles quant aux ressources disponibles pour une exploitation durable du Mécanisme, le Comité a décidé de prolonger la phase expérimentale en 2007 et d'utiliser à cette fin les ressources extrabudgétaires restantes.

ii) Transports et modes d'aménagement urbains viables

27. La délégation géorgienne a fait part au Comité des résultats de l'Atelier des pays du sud du Caucase sur les transports et les modes d'aménagement urbains viables, organisé à Tbilissi du 18 au 20 octobre 2006 pour sensibiliser le public, procéder à des échanges de données sur les bonnes pratiques et renforcer les capacités. Le Comité a remercié le Gouvernement géorgien d'avoir accueilli cet atelier, qui pouvait jeter les fondements de travaux complémentaires de renforcement des capacités dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est. La délégation moldave a manifesté son intérêt pour l'organisation d'un atelier de suivi et exprimé l'intention de se mettre en rapport avec le secrétariat pour en établir le thème et examiner les ressources nécessaires (ECE/AC.21/SC/2007/5-EUR/07/5068055/5).

28. Les activités proposées pour faire suite à l'atelier sont les suivantes: a) suivi de la mise en œuvre des recommandations et présentation périodique au Comité de rapports sur les résultats obtenus; b) atelier sous-régional de suivi sur les transports urbains dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est pour contribuer à renforcer la collaboration entre les trois secteurs et examiner les problèmes liés aux transports et une enquête sur les préférences et les conceptions des citoyens en matière de mobilité. Les résultats de ces ateliers devraient être mis à profit dans les préparatifs de la Réunion de haut niveau. Il faudrait appeler l'attention des ministres sur les défis que posent les transports urbains dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est et sur le rôle que joue le PPE-TSE.

29. Le Président a remercié la Suisse et les Pays-Bas d'avoir apporté leur appui à l'atelier et la Géorgie de l'avoir organisé. Il a remercié Moldova de l'intention qu'elle avait exprimée d'organiser un atelier de suivi fin 2007.

iii) Impact des transports sur la santé, en particulier celle des enfants, et coûts et avantages de cet impact – «panoplie» de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé

30. Le Comité a été informé des progrès réalisés dans l'élaboration d'une «panoplie» de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé (ECE/AC.21/SC/2007/6-EUR/07/5068055/6), notamment des résultats de la troisième journée de travail de l'atelier de Tbilissi, au cours de laquelle la présentation de moyens d'évaluer les effets sur la santé et l'environnement des transports urbains et l'exposé des résultats de leur application expérimentale en Géorgie ont permis de contribuer à la mise au point de la panoplie. Le Comité a également été informé de l'état d'avancement des méthodes d'évaluation économique de l'impact des transports sur la santé des enfants, élaborées avec le soutien de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis.

31. Le Comité s'est félicité des travaux réalisés concernant avec la panoplie de moyens d'action et l'intention manifestée par l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'Union internationale des chemins de fer (UIC) d'appuyer ce projet.

iv) Guide pratique des arrangements institutionnels propices à l'intégration du processus d'élaboration des politiques et du processus décisionnel

32. Le Comité a été informé par la délégation allemande de l'élaboration d'une brochure destinée aux responsables politiques sur les arrangements institutionnels propices à l'intégration des politiques (ECE/AC.21/SC/2007/7-EUR/07/5068055/7). Le Comité est convenu d'y faire figurer les fondements juridiques des arrangements institutionnels et de tenir compte d'initiatives volontaires telles que les partenariats public-privé. Le Président a remercié l'Allemagne de son offre et l'a invitée à poursuivre l'élaboration de la brochure et à la présenter pour examen au Bureau à sa prochaine réunion le 10 décembre 2007 à Rome.

v) Promotion de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain

33. Le Comité a été informé des faits nouveaux concernant la promotion de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain, et notamment de l'organisation à Graz (Autriche), les 15 et 16 mai 2007, d'un atelier consacré à l'élaboration de lignes directrices pour la prise en compte des effets sur la santé d'une activité physique telle que la marche et le cyclisme dans l'évaluation économique de l'infrastructure et de la politique des transports (ECE/AC.21/SC/2007/8-EUR/07/5068055/8). Par ailleurs, des informations ont été fournies au sujet de la Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur la lutte contre l'obésité (Istanbul, Turquie, 15-17 novembre 2006), dont l'un des principaux résultats a été l'adoption d'une charte. Celle-ci reconnaît les bienfaits de la pratique d'une activité physique – au-delà de la simple prévention de l'obésité – et vise à créer des possibilités de pratiquer quotidiennement une activité physique, par exemple par la promotion de la marche et de la pratique du vélo dans le cadre d'un aménagement urbain et de politiques des transports plus favorables. Elle mentionne le PPE-TSE parmi les schémas directeurs internationaux existant dans ce domaine.

34. Un nouvel inventaire en ligne des documents consacrés à la promotion de l'activité physique a été présenté: il est prévu de l'étoffer en étroite collaboration avec le Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE et la panoplie de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé. Une nouvelle publication comprenant 48 études de cas menées dans toute la région au sujet de la collaboration entre les secteurs de la santé et des transports pour la promotion de l'activité physique a été mise à la disposition des délégations.

35. Le Comité a salué les progrès réalisés et a remercié l'Autriche et la Suède de leur soutien en faveur du projet d'évaluation économique de la pratique de la marche et du cyclisme, et la Suisse pour son appui au projet d'études de cas. Il a recommandé de mettre à profit les résultats de ces travaux dans les préparatifs de la Réunion de haut niveau.

B. Ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail du PPE-TSE

36. Se fondant sur un document établi par le secrétariat (ECE/AC.21/2007/9-EUR/07/5068055/9), le Comité s'est félicité des informations détaillées qu'il contenait au sujet de l'emploi des fonds et ressources en nature mis à disposition par les pays donateurs et par les secrétariats de la CEE et de l'OMS/Europe aux fins de l'exécution du programme de travail

du PPE-TSE pour 2006-2007. Le document du secrétariat contenait également une liste de projets et d'activités, assortie du montant des coûts estimés, qui nécessitent un financement par des donateurs pour que le programme de travail approuvé puisse être exécuté.

37. Le Comité a souligné combien il importait d'assurer un financement durable pour l'exécution du PPE-TSE. Vu les possibilités financières limitées offertes par les budgets ordinaires de la CEE et de l'OMS/Europe, il a constaté que des dons à titre volontaire et des contributions en nature étaient nécessaires pour garantir la mise en œuvre des activités et projets essentiels, notamment l'aide à prévoir pour faciliter la participation d'experts de pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est aux réunions du PPE-TSE.

VI. RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES ET DE LA COORDINATION AVEC D'AUTRES PROCESSUS

38. Le Comité a été informé de la collaboration en cours entre le PPE-TSE et les processus internationaux connexes, notamment:

a) La quinzième réunion de la Commission du développement durable (30 avril-11 mai 2007) sur les questions relatives à l'énergie durable, à la pollution atmosphérique et au changement climatique;

b) L'examen à mi-parcours de la mise en œuvre des engagements de la Conférence de Budapest (13-15 juin 2007);

c) La sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (10-12 octobre 2007).

39. Le Comité a envisagé la possibilité d'une collaboration entre le PPE-TSE et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dans l'élaboration de lignes directrices visant à évaluer sous l'angle de la santé publique les projets de la BERD en matière de transports et d'équipements routiers.

VII. QUESTIONS DIVERSES

40. En vue d'aider la Commission européenne à élaborer un livre vert sur les transports urbains, le Comité a invité le secrétariat à informer celle-ci des objectifs, des priorités, des activités et des résultats du PPE-TSE et à mettre en évidence des synergies éventuelles, notamment par la participation à la Réunion de haut niveau.

VIII. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

41. Le Comité est convenu de tenir sa sixième session au printemps 2008 à Genève. Il sera informé en temps voulu des dates exactes et du lieu de la réunion.

Annexe I

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA RÉUNION DU BUREAU
ÉLARGI DU COMITÉ DIRECTEUR DU PPE-TSE**

1. Le Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE s'est réuni le 18 avril 2007. Il s'agissait de la première réunion organisée pour préparer la Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (ci-après dénommée «la Réunion de haut niveau»). M. François André (Belgique) en a assuré la présidence.
2. Ont assisté à la réunion les membres du Bureau suivants: M^{me} Narin Panariti (Albanie), M. François André (Belgique), M^{me} Hristina Mileva (Bulgarie), M. Jiří Bendel (République tchèque), M. Xavier Delache (France), M^{mes} Manana Juruli et Nino Tkhilava (Géorgie), M^{me} Zsuzsanna Bibók (Hongrie), M^{me} Lorraine Bout (Pays-Bas), M. Vadim Donchenko (Fédération de Russie), M. Ján Janiga (Slovaquie), M^{mes} Ursula Ulrich et Judith Binder (Suisse), M. Nigel Dotchin (Royaume-Uni) et M. Chuck Ashley (États-Unis).
3. M^{mes} Sonja Kahlmeier et Francesca Racioppi (OMS) ainsi que M. Jaromir Cekota, M. Martin Magold, M^{mes} Christina von Schweinichen et Brinda Wachs (CEE) ont participé à la réunion au nom du secrétariat du PPE-TSE.
4. Le Bureau a examiné les préparatifs de la Réunion de haut niveau. Il a notamment dressé la liste d'éventuels orateurs principaux dont la présence permettrait d'attirer des participants de haut niveau, a envisagé des thèmes possibles (voir l'annexe II) et a souligné qu'il était important de déléguer des tâches et de prévoir un élément artistique (organisation d'un concours de création, de dessin ou de films sur les thèmes retenus, affiches et prospectus ou brochures médiatiques).
5. Certains participants ont rappelé les débats qui avaient eu lieu avant la deuxième Réunion de haut niveau, concernant le pour et le contre d'une convention-cadre sur les transports, la santé et l'environnement.
6. Les participants ont étudié la possibilité de tenir à la fois un forum des organisations non gouvernementales (ONG) et un forum des jeunes, de même que l'idée d'organiser des manifestations connexes spécifiques ou des réunions-débats sur des questions de prospective telles que la mise en place de partenariats sur les carburants, la pollution atmosphérique en milieu urbain, les partenariats public-privé sur la pratique de la marche et du cyclisme et la coopération avec les institutions financières internationales.

Prochaine réunion

7. La prochaine réunion du Bureau élargi devrait se tenir à Telč (République tchèque) le 24 juin 2007 avant l'atelier sur la panoplie de moyens d'action (25 et 26 juin 2007). Il se réunira ensuite à Rome le 10 décembre 2007.

Annexe II

**Liste de thèmes possibles pour la troisième Réunion de haut niveau
sur les transports, l'environnement et la santé**

1. En route vers l'avenir: des villes vertes pour un futur sain
2. Transports intelligents: améliorer la santé et l'environnement pour le bien-être de nos enfants
3. En route vers l'avenir: des transports urbains au service du développement durable
4. Transports durables: plus sains, plus sûrs et plus écologiques, pour chacun et pour les générations futures
5. Des transports respectueux de la santé pour l'avenir de nos enfants
6. Le choix de l'intelligence: des transports pour un avenir plus sain et plus écologique
7. Des transports conviviaux pour la santé des générations futures
8. En route vers l'avenir: des solutions de mobilité pour la prospérité, la santé et l'environnement
9. Des solutions de mobilité pour la prospérité et l'environnement: sommes-nous sur la bonne voie?
10. Transport, santé et environnement: sommes-nous sur la bonne voie?
